

L'ABEILLE.
Nouvelles-Orléans.
Mercredi, 2 Avril 1828.

Un grand nombre de Citoyens dans les divers districts, accorderont leurs suffrages à Mr. A. PECHAUD, à la prochaine élection du Maire de la Nlle-Orléans.

Nous sommes autorisés à annoncer que Mr. M. FLETAS sera candidat à la prochaine élection, pour la place de Recorder.

Un grand nombre de citoyens du 3e. District soutiendra à l'élection prochaine, la nomination de M. J. Rodriguez pour Alderman de leur district.

Nous sommes autorisés à annoncer M. EYARISTE BLANC comme candidat à la place d'Alderman du 8e. district.

Beaucoup de citoyens sont candidats à la même place pour le 5e. district.

Des nouvelles du Havre jusqu'au 9 Février ont été apportées à New-York par la Clématis. Le New-York Evening Post du 14 renferme le discours du Roi de France prononcé le 5 Février à l'ouverture des chambres. Ce discours paraît avoir été bien accueilli par l'assemblée à laquelle il ne manquait que très peu de membres.

Discours du Trône. Messieurs, c'est toujours avec la même satisfaction que je vous vois rassemblés autour de mon trône, et que je vous fais connaître la situation de la France.

Mes relations avec les autres puissances de l'Europe continuent à être amicales et satisfaisantes. Les affaires du Levant présentent seules quelques difficultés; mais le traité que j'ai signé avec le Roi d'Angleterre et l'Empereur de Russie a posé les bases de la pacification de la Grèce, et j'ai encore lieu d'espérer que les efforts de mes Alliés et les miens triompheront de la résistance de la Porte sans avoir besoin de recourir à la force.

La bataille imprévue de Navarin en couvrant nos armes de gloire, a prouvé en même temps l'union parfaite des trois pavillons.

Depuis long-temps la Péninsule nous a coûté bien des sacrifices; le terme n'en est pas éloigné; encouragée sur ses frontières, l'Espagne s'occupe avec persévérance à étouffer dans son propre sein les germes de la guerre civile; et tout me porte à croire qu'avec l'aide du Roi mon neveu, je pourrai bientôt rappeler mes soldats dans leurs foyers, et soulager mon peuple d'un pénible fardeau.

Un obus rigoureux qui subsistera jusqu'à ce que j'aie reçu la satisfaction qui m'enchaîne et punit Alger, et protège le commerce français.

Dans des latitudes éloignées soumises à des gouvernements novices et mal affermis, notre pavillon a éprouvé quelques insultes; mais j'ai fait demander de justes réparations, et prendre des mesures qui dorénavant garantiront de toute agression les propriétés de mes sujets.

Si je puis considérer avec satisfaction l'état de nos relations extérieures, la situation intérieure de mon royaume ne m'offre pas moins de motifs de sécurité.

Vous verrez par les documents qui vous seront soumis que, bien que le produit des différentes taxes ait souffert quelque diminution, les sources de la richesse publique n'ont éprouvé aucune altération durable. Des circonstances extraordinaires ont occasionné un accroissement de dépenses, auquel il sera nécessaire de pourvoir. J'ai ordonné à mes ministres de vous en rendre compte, et leur ai recommandé de suivre constamment un système sévère et éclairé d'économie.

J'ai appelé mon fils à prendre part aux promotions militaires. L'armée trouvera dans cette nouvelle disposition la preuve la plus convaincante de ma bienveillance.

Les développements progressifs des diverses branches du commerce et de l'industrie, gloire des états paisibles, ont accru leurs besoins, et réclament de nouveaux secours. J'ai voulu qu'un ministre, chargé de veiller sur ces intérêts, reçut les pouvoirs nécessaires pour me proposer tout ce qui leur serait utile.

Quelques intimes que puissent être les relations qui existent entre la religion des hommes et leur éducation, l'instruction publique et les affaires ecclésiastiques m'ont paru exiger une administration séparée, et j'en ai ordonné la division.

Désirant affermir de plus en plus dans mon royaume la Charte octroyée par mon frère et que j'ai juré de maintenir, j'ai soin que la sagesse de nos travaux et la maturité de nos délibérations conservent l'harmonie entre elle et notre législation.

Plusieurs questions importantes d'administration publique ont été décidées à ma satisfaction. Convaincu que la force réelle des couronnes est, après la protection divine, dans l'observation des lois, j'ai donné des ordres pour que ces questions soient examinées à fond; et que leur discussion fasse éclater cette lumière et cette vérité, le premier vœu des princes et des peuples.

Messieurs, le bonheur de la France est l'objet de tous mes vœux et de toutes mes pensées. Pour l'assurer je dois maintenir l'autorité puissante et protectrice qui appartient à ma couronne. Je compte, Messieurs, sur votre accord et vos lumières réunies et sur l'accord de vos sentiments. La voix de votre Roi invitant à l'union tous les hommes de bien, ne peut manquer de trouver ici des cœurs disposés à la comprendre et à lui répondre.

Ce discours nous paraît de bon augure, et fait honneur, aux intentions du cabinet actuel lequel incohérens et transitoires que paraissent d'ailleurs ses éléments. L'administration en France semble enfin décidée à abandonner la route de perdition ou l'avaient entraînée une faction fanatique et des ministres corrompus; et les Français peuvent espérer d'être comblés et gouvernés par une administration plus saine d'eux.

Le Parlement d'Angleterre s'est ouvert le 29 Janvier. Le discours du Roi présente une identité singulière de sentiments et d'expressions avec celui du Roi de France, quant aux affaires du Levant. George IV ainsi que Charles X déclare que la bataille de Navarin est un événement entièrement imprévu. Sa M. B. va même plus loin; elle déclare qu'elle regrette profondément que ce conflit ait eu lieu contre les forces navales d'un ancien allié. Quelque degré de confiance que doivent inspirer ces assertions royales, les résultats de l'affaire de Navarin ont trop bien secondé les intentions du traité de Londres, provoqué par l'Angleterre elle-même, pour ne pas laisser quelques doutes sur les vœux philanthropiques de Sa M. B. maintenant par ce cabinet. Ces résultats ont été 1°. la destruction presque complète d'un armement sorti en grande partie des chantiers de la France, et destiné comme toutes les marines secondaires à favoriser ses opérations navales en cas de rupture avec la Grande Bretagne. 2°. l'évacuation forcée de la Morée par l'armée d'Ibrahim à laquelle la destruction de la flotte Egyptienne coupait entièrement les communications et les vivres. 3°. l'inter ruption forcée des hostilités maritimes de la part des Turcs, et les facilités données à leurs adversaires de multiplier leurs expéditions, et de se fortifier sur tous les points qu'ils occupent tandis que la Porte en est réduite aux négociations. L'expédition de Scio, celle de Candie, viennent admirablement à l'appui de ces conjectures; et dans l'intérêt des malheureux Hellènes, on ne peut que rendre hommage à la justesse à la profondeur de cette politique Anglaise, qui sert si bien ses propres vues en ne paraissant consulter que les droits des nations et le cri de l'humanité. La bataille de Navarin a eu lieu par hasard sous les ordres d'un amiral Anglais; en quelques heures une flotte puissante a été détruite en partie par des mêmes Russes et les mêmes Français qui auraient pu s'en servir quelques jours contre l'Angleterre en quelques heures la Morée, Scio et Candie sont retombées au pouvoir des Grecs, et le libéralisme Russe n'a plus aucun prétexte pour intervenir de ce côté; et tout cela nous assure gravement le ministère Anglais est arrivé par l'effet de circonstances imprévisibles, et S. M. déplore amèrement qu'on ait été forcé de traiter si rudement un ancien et légal allié!

Toulon, 31 Janvier. La frégate l'Armide vient d'être équipée pour transporter le général Guillemardis à Constantinople, où se trouvent déjà réunis les Ambassadeurs Anglais et Russes. La frégate la Magicienne est sur le point de partir pour renforcer le blocus d'Alger. Sept autres bâtiments de guerre doivent partir pour la même destination.

On écrit de Jassy, le 2 Janvier: "Une partie de la garde impériale russe à pied est arrivée à Kiev, où elle attendra des ordres ultérieurs. Une division de l'infanterie polonoise a passé le Bug et l'on assure généralement que la garde impériale se ralliera à cette troupe et à toute l'armée polonoise pour agir contre nos frontières sous le commandement du grand-duc Michel. On dit aussi que l'empereur lui-même est attendu à l'armée qui commande le général Wittgenstein. Beaucoup de boyards sortent des principautés. Sur tous les points du Danube, où l'on médite de passer ce fleuve, des mesures sont prises par les commandants Russes pour effectuer le passage simultanément. Les esprits sont tenus dans l'incertitude, et l'incertitude des événements qui se préparent est funeste au commerce. On assure que, de leur côté, les Turcs rassemblent un corps considérable à Ismaël, vers l'embouchure du Danube. En même temps, ils ont placé à une autre de ses embouchures, probablement celle qui aboutit à la mer Noire, près de Sulena, et qui peut porter de gros bâtiments, une Botille de chaloupes canonnières qui barre le passage à toutes les embarcations chrétiennes."

Commercial. Ventes au Havre 5 Février.—Coton. 69 Louisiane, 83 1/2; 200 do. do. 91 1/2; 67 do. Georgie, 83 1/2; 190 do. do. 82 1/2; 27 do. do. 83 1/2; 23 do. do. 75. 6 Février.—Coton. 89 balles Georgie, 81 1/2; 109 do. Louisiane, 85 1/2; 72 do. do. 90; 51 do. Mobile 82 1/2. 7 Février.—Coton, 34 balles Georgie, 76 1/2; 102 do. do. prix inconnus; 104 do. Pernams, 11 7/8; 14 do. Georgie, longue soie, 2f. 10; 7 do. do. 2f. 20.

Nantes, 7 Février. Les affaires ont été stables durant la semaine dernière. Le prix du coton demeure la même—Un lot de riz de la Caroline a été vendu à 38l.

Lyon, 5 Février. Les ventes de soieries sont un peu moins actives, et les acquéreurs sont plus difficiles sur les qualités; mais les prix se maintiennent. L'indigo est sans demande; les autres teintures sont plus recherchées.

LES soussignés viennent de recevoir par la Zilia de Bordeaux 20000 rames papier-écrit dit aux armes. Ce papier a droit au Drawback. 31 mars. CHB. JOURDAN & C.

FEUILLETON.

Le nom du brave enseigne de vaisseau qui s'est fait sauter plutôt que laisser au pouvoir des pirates la prise qu'il était chargé de conduire, ne devait pas rester dans l'oubli. Nous apprenons aujourd'hui qu'il se nomme Bisson. Un rapport du vice-amiral de Rigny, daté d'Ourlac, le 15 décembre, a bord du Trident, fait connaître les détails de cette action, à la suite de laquelle on a retrouvé six ans sur le rivage, les corps de trois Français, et soixante dix cadavres grecs qui attestent que la résolution héroïque du brave Bisson avait eu son plein effet. Nous mettons sous les yeux de nos lecteurs la description du pilote Trémentin, resté à bord au moment fatal, et qui après avoir sauté avec le navire, a eu le bonheur de gagner la terre:

A bord de la Magicienne, le 9 novembre 1827. Mon commandant, j'ai l'honneur de vous rendre compte du malheureux événement qui a causé la destruction de la prise du pirate le Panayoti, où vous m'avez mis comme second de M. l'enseigne de vaisseau Bisson, à qui vous m'avez confié le commandement.

Dans la nuit du 4 au 5 novembre, les mauvais temps nous ayant séparés de la frégate, le capitaine se détermina à chercher un abri contre le vent, et fit route en conséquence pour l'île de Stampalie. A deux heures moins un quart, arrivés à la pointe de l'île, deux des prisonniers grecs se sont jetés à la mer pour joindre la terre. Le 5 à huit heures du matin, nous avons mouillé dans une petite baie, située à trois milles dans le N.-O. de la ville de Stampalie. Le même jour, M. le capitaine Bisson fit charger nos quatre canons, tous nos fusils, et fit monter sur le pont tous les sabres. Aucune bonne disposition ne fut négligée pour repousser les pirates, qu'il supposait pouvoir venir nous attaquer; à l'instigation des deux Grecs échappés.

À 6 heures du soir, le capitaine fut prévenu un peu de repos. Avant de me laisser, il me dit: "Pilote, si nous sommes attaqués par les pirates, et qu'ils réussissent à s'emparer du bâtiment, jurez-moi de mettre le feu aux poudres, si vous me survivez." Le lui promis de remplir fidèlement son intention.

A 10 heures du soir, nous aperçûmes deux grandes tartanes doublées d'une pointe de roches, dont les hommes se mirent aussitôt à pousser des cris; chacun de nous se mit aussitôt à son poste de combat. Le capitaine Bisson monta sur le beaupré pour mieux observer les tartanes, qui se dirigeaient sur notre avant en nageant avec force. Le capitaine les fit héler plusieurs fois; enfin, les voyant à demi-portée de fusil, il nous donna l'ordre de tirer, et tira lui-même son fusil à deux coups; elles nous répondirent par une vive fusillade. Une des tartanes nous aborda presque aussitôt par-dessous le beaupré, et l'autre par la joue de babord. Plusieurs de nos frères avaient déjà succombé à la bordée de notre capitaine, plus d'une trentaine de Grecs furent sur notre pont; une grande partie d'eux s'affaillèrent dans la cale, et dans les autres parties du bâtiment pour piller. Je combattais en ce moment à tribord, près du capot de la chambre; le capitaine, qui venait du gaillard d'avant, et qui était couvert de sang, me dit: "Ces brigands sont maîtres du navire; la cale et le pont en sont remplis; c'est là le moment de terminer l'affaire." Il s'affala aussitôt sur le tillac de l'avant-chambre, qui n'était que trois pieds au-dessous du pont, et où étaient les poudres; il tenait cachée dans sa main gauche une mèche; dans cette position, il avait le milieu du corps au-dessus du pont. Il me donna l'ordre d'engager les Français encore en vie de se jeter à la mer; ensuite il ajouta en me serrant la main: "Adieu, pilote, je vais tout finir. Peu de secondes après, l'explosion eut lieu et je sautai en l'air.

Atant arrivé à terre, presque mourant et gisant sur le sable sans secours, je ne saurais dire comment j'y suis arrivé; ce n'est que par un effet de la puissance divine. Dans cet état, un des brigands échappé du désastre me dévalisa, en me mettant un poignard sur le cœur, de tout ce que j'avais; et notamment de la montre du brave capitaine Bisson, qu'il m'avait confiée.

Enfin, des hommes envoyés par le gouverneur de l'île pour faire la recherche des malheureux qui auraient pu gagner le rivage, m'ont enlevé et conduit, chez lui à 2 heures du matin du 6. Les matelots Hervy et Le Guillon rallièrent le même jour la maison que j'occupais; et cinq jours après, les matelots Carsoule et Bouysson, restés errants dans les montagnes, furent ramassés par des gens envoyés par le pilote de l'île.

C'est le 8 du courant, lorsque j'eus un peu recouvré mes forces, que sur la sollicitation du gouverneur, je me décidai à envoyer la relation de notre malheureux naufrage au consul de l'île de Santorin.

Permettez-moi de recommander à vos bons soins les matelots Bouysson, Carsoule et Hervy, qui ont bravement combattu; et qui ne se sont jetés à la mer qu'au dernier moment, et sur mon ordre précis. Je suis, etc. TREMENTIN pilote côtier.

L'Archevêque de Rheims, Le Tellier, prétendait qu'on ne pouvait être honnête homme, à moins d'avoir dix mille livres de rente. Un jour qu'il s'informait de la probité de quelqu'un, Boileau qui connaissait le tarif du Prêlat, lui répondit gravement: Monseigneur, il s'en faut de quatre mille livres de rente qu'il ne soit honnête homme.

Le Président Boivault, Membre de la Chambre des Comptes de Dijon, était un des plus grands joueurs de son temps: Un

soir, veille de Noël, s'étant engagé au jeu, il joua toute la nuit, et même une partie du lendemain, en sorte qu'il ne rentra chez lui qu'à deux heures après-midi. Il avoua sans façon à sa femme, avec laquelle il se contraignait pas, qu'il venait de l'Académie où il était resté depuis le soir de la veille jusqu'à l'heure qu'il était, qu'il avait joué pendant tout ce temps et perdu quinze cents pistoles. Comment, lui dit sa femme, vous avez joué toute la nuit jusqu'à l'heure qu'il est, vous n'avez donc pas entendu la Messe? Non, lui répondit-il froidement. Ah! malheureux, s'écria-t-elle, il ne faut pas s'étonner si vous avez perdu. Ma mie, répliqua le Président sans s'émouvoir, celui qui m'a gagné mon argent ne l'a pas entendue non plus.



Nouvelles Maritimes. PORT DE LA NILLE-ORLEANS.

Expéditions. Navire Henry Astor, Destebecho, V. Roumage. Navire Cadmus, Brown Marseille, A. Hodge Jr. Navire Wm Neilson, White, Liverpool; Booth & Co. Brick Washington, Gay, New York. Lincoln & Green. Guel Franklin, Gerrish, Aux Cayes. W W Goldwell. Parti hier soir, le remorqueur Porpoise, pour la Balize et la Passe S. O., avec les navires Azelia pour N. York; navire Balize, pour Liverpool; le brick Doris, pour Campêche, à la remorque.

Bateau de remorque Hercules, Holland, de la Passe du S. O. ayant mis en mer le navire Ann Ferry et le brick Columbia. Il a laissé un navire à l'ancre en dehors de la Pointe du Sud, comptant entrer; le navire Gen Hand, voulant partir, était à l'ancre; il a passé le navire Science; l'entrée de la passe du S. N.—Il a remorqué dans le port les bricks Franklin et Louis, et le goel. Venus.

Le Hercules doit repartir cet après-midi avec les navires Wm Neilson, White, pour Liverpool, et Henry Astor, Destebecho, pour le Havre.

Le remorqueur Favorite, Hairston, du Déton, avec les bricks Thomas & William; et le Sally Ann, à la remorque. Brick Thomas & William, McIntyre, de Philadelphie, sur lest, à Lincoln et Green. Brick Sally Ann, de Salem, chargement-marchandises et produits du pay, au capitaine et à d'autres.

Un bateau des Attakapas avec 180 balles coton à Planché et Courcelle, Toledano et Gaillard; Murin et O'Duhigg. Un bateau des Opelousas avec 208 balles coton à Peyron, Rivard et Co. Toledano et Gaillard, et à d'autres. Un chaland d'Alabama, avec 307 balles coton à J G Banks; Dicks, Booker et Co; J Fowler, Jr.

Entrées. Navire paquebot Illinois, Waterman, de New-York, cargaison rapporté. Brick Franklin, Kny, Philadelphie, A. Whittall, Jaudon et Co. avec un chargement assorti de md; cargaison rapporté. Brick Pomona, Newton, en 15 jours de Philadelphie.

Navire Olympia, du Havre, cargaison rap. Brick Louisiana, Clashy, Vera Cruz, avec Cocheville, Inigo, fruits, café et espèces à J F Sahaun. N Noixetta, C Ryme; S Cucullu; J Plantevigne; J Garcia; J Podrasta; R Roigne; J J Acha; W Clachy. Brick United State, Bell, de Norfolk, avec 195 esclaves. Guel Cahawba, de Tabasco, avec du bois de campêche. Guel Amelia, Hanna, de la Havane avec des fruits au capitaine, 1500 piastres à F Tio. Guel Vénus, Reed, de Rio Grand; avec des peaux et des espèces à M F Cougot, et autres.

MEMORANDA.

Arrivé au Havre, le 13 Février, le Three Sons, parti de ce port; aussi, le Success, do. Au Havre, le navire Cooper, Woodbury, devant partir pour la Nlle-Orléans le 10 au 12 de Février. Le navire Sapphiré, Woodbury, do. à la même époque.

Le Courier, Kenrick, le 11 Février. Le Talisman, Pratt, le 12. L'Hercules, do. le 12. Le Catherine, Baker, est parti du Havre pour ce port, le 9 Février, en compagnie avec le brick Florida, aussi pour ce port.

Le navire Delos, a été rencontré le 20 de Février, lat. 49, long. 18, sortant de la Nouvelle-Orléans pour le Havre, ayant 42 jours de mer. Arrivé à Marseille, le brick Mexican, de ce port, vers la mi-Janvier.

Le Voltaire, du Havre, parti de la Nlle-Orléans pour Anvers, chargé de coton; a perdu son gouvernail à la hauteur de Dunkrick, le 3 Fév. Comme le bâtiment avait une voie d'eau, il est à quai qu'il entrera dans le port.

Fishing, 9 Février.—Le Voltaire, capt. Gérard, de la Nlle-Orléans pour Gand, a été conduit ici par un pilot-boat, le 4, ayant perdu son gouvernail sur le Small Bank. Sa cargaison sera débarquée afin de réparer le navire.

Barnmouth, 5 Février.—Le David Cannon, Anguill, de la Nlle-Orléans pour Liverpool, qui avait été jeté à la côte le 27 Déc. a été relevé et amené dans le port. Le navire Henry Tuke, Bliss, est parti de Liverpool le 28 Janvier, pour ce port. Le Lady Digby, Wood, do. do. Le Voluna, Majhas, le 30. Parti de Plymouth, pour ce port, 8 Février, navire Fortitude, Ward. Parti de Clyde, de Mexico, Patten, do. Parti de Portsmouth, 9 Février, le Jessie, Mc Loon, pour ce port. Parti de Torby, le 8, l'Hercules, Birnie, do. A Liverpool, le 9, le Charriot, Pratt, do. Idem, l'Alfred, Bradshaw, do. Idem, l'Hibernia, Kennedy, do. Idem, John Wroughton, Ravely, do. Un navire Américain a été rencontré lat. 46 1/2, long. 23, couché sur la côte, chargé de coton. On supposait au Havre, que c'était le Chelsea, qu'on attendait de Charleston, d'où il était parti le 19 Décembre, et dont on n'avait pas eu de nouvelles.

UNE personne ayant travaillé depuis plusieurs années, sur des habitations soit en qualité d'économie, soit comme charpentier, pouvant fournir sur son compte les attestations les plus avantageuses, désirerait trouver une place sur une habitation. S'adresser pour plus ample renseignement à Mr. J. Clément, encogneur des rues de Chartres et St. Pierre. 26 mars

THEATRE D'ORLEANS.

DAVIS, Directeur et administrateur du Théâtre d'Orléans a vu avec plaisir dans l'Abéille du 31 Mars, l'appel fait à MM. les amateurs de jouer sur son Théâtre une représentation au bénéfice de l'Hospice des Orphelins. Il n'avait nul besoin d'être stimulé par la conduite louable de M. Caldwell pour coopérer à cette œuvre de charité, puisqu'il avait déjà promis à MM. les administrateurs de cet établissement de leur accorder la représentation sollicitée. L'année dernière il fit jouer ses propres acteurs à ce bénéfice, mais il verrait avec autant plus de plaisir MM. les amateurs y jouer cette année que la recette ne pouvant qu'y gagner serait bien plus avantageuse aux infortunés à qui elle est destinée.

POUR NANTES.

Le Brick FRANCOIS "COMMERCE" doublé & chevillé en cuivre; Capt. A. DUMOY, partira pour le sudet port du 15 au 20 d'Avril prochain. Pour fret de 200 balles de coton et passage (ayant des Embaragements fort commodes.) S'adresser au Capitaine à bord, ou à LANDEAUX VIENNE & Co. rue Gravier, No. 58.

Pensionnat pour les jeunes Filles.

L'ETABLISSEMENT de Mde. EVERSHED pour les pensionnaires et les externes, est maintenant fixé à cette maison commode et agréable; rue Bourbon No. 16, deux portes après l'Eglise Episcopaliéne. Les branches suivantes d'une éducation libérale et soignée sont enseignées dans son établissement. Les langues Française, Anglaise et Italienne. L'écriture; Grammaire; Arithmétique; Géographie, avec des cartes et des globes. Histoire ancienne et moderne. La Mythologie; Les belles Lettres; Le Dessin; La danse; la musique vocale et instrumentale. Son établissement étant composé également d'écolières françaises et américaines, les deux langues y sont généralement parlées; et par ce moyen réunit le précieux avantage de la pratique continuelle, à la connaissance des règles grammaticales. Madame Evershed pénétrée des devoirs que lui impose son état, et désirant les remplir avec autant d'exactitude que possible, est toujours assistée par des personnes d'une capacité reconnue et de la plus grande assiduité à remplir leurs engagements; elle se croit donc autorisée à promettre aux parents, et autres personnes, que les élèves continueront à recevoir tous les soins qu'il est possible de souhaiter pour accueillir une éducation utile et accomplie. N. B. Comme ci-devant, Madame Evershed donne des leçons de piano, de guitare et de musique vocale. I Avril.

Ventes d'Esclaves.

PAR FRANCOIS DUTILLET. Il sera vendu Samedi 5 Avril 1828, à midi, à la Boutique de Hewlett, les Propriétés et les Esclaves suivants: 1. Amyée, négresse Américaine, âgée d'environ 40 ans, un peu contournée et cuisinière. 2. Mars, nègre âgé de 43 ans, cigarié et manœuvre maçon. 3. César, nègre âgé de 39 ans, un peu charpentier, boucher et charretier. 4. Toussaint, nègre de 35 ans, charretier, hache et pioche, et aussi un peu maçon. 5. Hélène dite Henry, négresse de 24 ans, cuisinière, et propre aux travaux des champs, avec son enfant nommé Toghé, gris âgé de six ans. Lesdits esclaves sont garantis des vices et maladies préexistantes par la loi.

6. Un Terrain situé dans la rue Dauphine, entre les rues du Quartier et de l'Esplanade, de forme irrégulière, désigné par le No. 2, sur le plan dressé le 6 Juillet 1826 par Joseph Filiz, plan dressé le 6 Juillet 1826 par Joseph Filiz, voyer de la ville, et qui est exposé à la Bourse de Hewlett jusqu'au jour de la vente. Ledit terrain ayant 26 pieds 11 pouces de face à la rue Dauphine, sur une profondeur irrégulière de 53 Dauphine, sur une profondeur irrégulière de 53 pieds 2 pouces; sur lequel No. 2, est une maison construite en briques, convertie en terrain, composée de quatre chambres, et dans la cour, une cuisine en ardoise. Il y a un corridor à l'usage des terrains Nos. 2 et 3. 7. Un Terrain désigné audit plan par le No. 3, ayant 29 pieds 1 pouce de face à la rue Dauphine entre les rues de l'Esplanade et du Quartier, sur une profondeur irrégulière de 81 pieds 10 pouces; sur lequel lot No. 3, est une maison construite en briques et convertie en terrasse, et dans la cour, une cuisine en colombage convertie en ardoise et un four en briques. 8. Un Terrain désigné audit plan par le No. 4, mesurant 29 pieds 8 pouces de face à la rue du Quartier, entre Dauphine et Bourgogne, sur une profondeur irrégulière de 74 pieds 9 pouces; sur lequel terrain No. 4, se trouve une maison en briques, convertie en tuiles, composée de quatre chambres, et dans la cour, une cuisine en colombage, convertie en ardoise. 9. Un Terrain désigné audit plan par le No. 5, mesurant 38 pieds 2 pouces de face à la rue du Quartier, entre Dauphine et Bourgogne, sur une profondeur régulière de 95 pieds 3 pouces; sur lequel terrain No. 5, est une maison en briques, convertie en tuiles, composée de quatre chambres, et dans la cour, une cuisine en colombage, convertie en ardoise, ainsi qu'un grand hangar en bois. 10. Un Terrain formant l'encoignure Nord des rues Bourgogne et St. Pierre, ayant 45 pieds 6 pouces de largeur de face à la rue Bourgogne, sur 93 pieds ou environ de face à la rue St. Pierre, avec la maison maçonnée entre poteaux et convertie en tuiles, et autres édifices et dépendances. 11. Un Terrain formant l'encoignure Est des rues Bourgogne et du Maine, ayant 64 pieds de face à la rue Bourgogne et 80 pieds à la rue du Maine; avec une vieille maison briquetée entre poteaux, convertie en pieux, composée de trois chambres, d'une galerie et de deux cabinets, et dans la cour, une cuisine et autres dépendances. CONDITIONS: Le tout, payable moitié à un an et moitié à deux ans de terme, à compter du jour de la vente à l'encaissement, en billets endossés à la satisfaction du vendeur, et portant hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Les actes de vente seront passés aux frais des acquéreurs, devant Théodore Seghers, notaire public. 22 mars.

A VENDRE.—VIN de bourgogne mousseux de la 1ère. qualité. Th. Nicolet & Co. 4 dec.